

LA DÉCENTRALISATION À L'ÉPREUVE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Bien que la Côte d'Ivoire ait eu une expérience en décentralisation pendant les périodes coloniale et postcoloniale, c'est l'année 1980 qui marque le véritable départ de cette politique avec le vote des lois (1180, 1181 et 1182) du 17 octobre. Cependant, son instauration ne s'est pas faite ex-nihilo, mais procède d'un certain nombre de raisons. En effet, de l'indépendance à 1980, le pays a connu une embellie économique qualifiée de « miracle » avec un État au centre de toutes les initiatives de développement. Mais, les effets des chocs pétroliers de 1973 et 1979, la mauvaise gestion, le gaspillage et les détournements ont entraîné le pays, dès 1980, dans une crise économique sans précédent. De leur côté, les partenaires internationaux au développement accentuent la pression sur l'État pour qu'il se désengage de l'outil productif pour se consacrer à ses rôles régaliens. Ils en conditionnent même la poursuite de leurs appuis.

Face à ces situations insoutenables et inquiétantes, la politique du Tout-État est remise en cause. Ainsi, à partir de 1980, une politique nouvelle de développement - la décentralisation - qui se veut le partage des responsabilités de développement entre l'État et la société civile, est promue comme panacée à la crise. Elle s'est traduite par la mise en place de 37 communes en 1980. Mais, dans un tel contexte de crise économique, comment se comporte-t-elle ?

Répondre à l'interrogation revient à mesurer l'impact de la crise sur la politique ivoirienne de décentralisation. Spécifiquement, il s'agit d'identifier les besoins et attentes des populations dans le cadre de la décentralisation, d'évaluer les réponses de la décentralisation à la demande sociale exprimée et de mesurer les effets de la crise économique sur les investissements des collectivités territoriales et sur les conditions et cadres de vie des populations.

En effet, du fait de la crise économique, la demande sociale s'en est trouvée automatiquement stimulée et s'est traduite par l'absence ou l'insuffisance des équipements et infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé, eau potable, électricité, etc.). Et la construction de ces équipements et infrastructures est le vœu primordial exprimé par les populations de Soubré, Dimbokro et Bondoukou, cadre de cette étude. À la demande sociale croissante, les collectivités territoriales répondent par une batterie d'actions louables. Mais la rigueur de la crise économique est telle que ces efforts sont en-deçà des espérances. Toute chose qui se répercute négativement sur les conditions et cadres de vie des populations.



Né à Dabou (Côte d'Ivoire), **Trotsky MEL** est titulaire d'un doctorat unique en géographie de l'Institut de Géographie Tropicale de l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire). Il est chercheur-associé au Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (France). Il est également titulaire du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Conseiller d'Orientation (CAFCO) obtenu à l'École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan.

ISBN : 978-2-343-04842-0
28 €



administration
aménagement
AA
du territoire

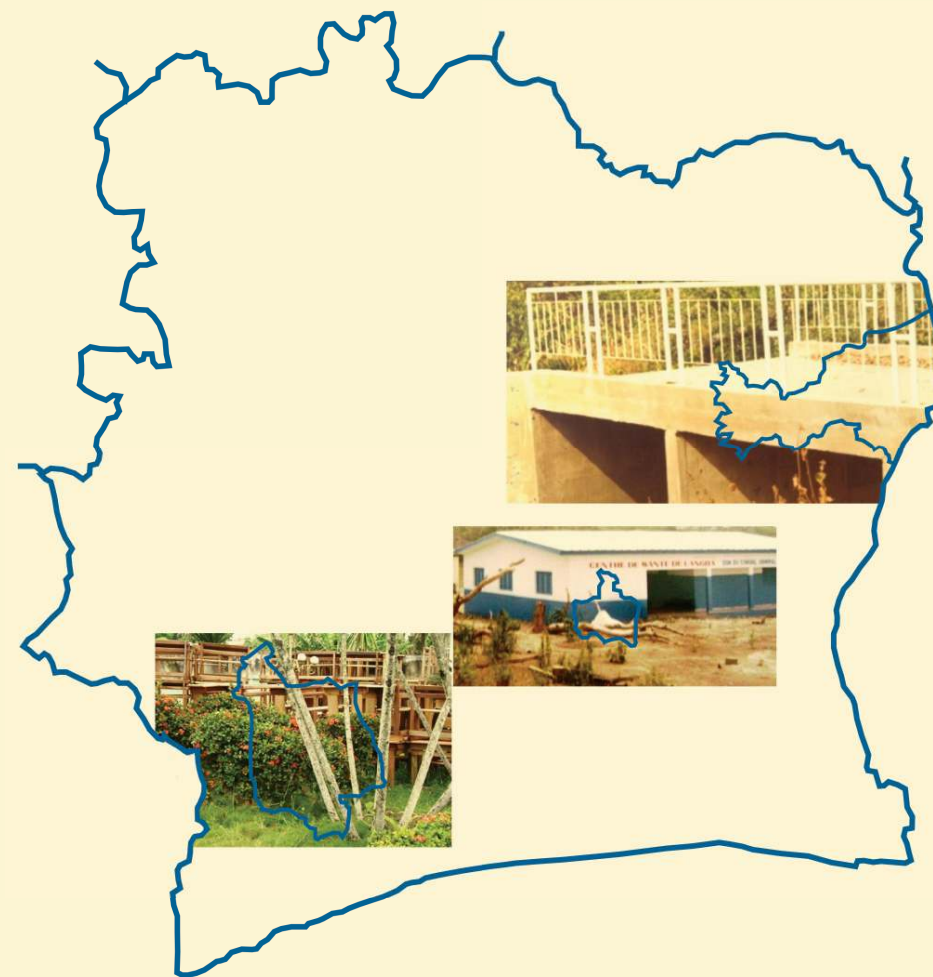
L'Harmattan

Trotsky MEL

LA DÉCENTRALISATION À L'ÉPREUVE
DE LA CRISE ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Trotsky MEL

LA DÉCENTRALISATION À L'ÉPREUVE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE



Préface du Professeur ATTA Koffi